SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : République Centrafricaine	
TITRE DU PROJET : Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable **NUMERO Projet / MPTF Gateway : 00106981**	
Modalité de financement PBF: ☒ IRF ☐ PRF	**Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):** ☐ Fonds fiduciaire pays ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds fiduciaire :**
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): **PNUD** **Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):** - Présidence (Coordination DDR/RSS/Réconciliation Nationale, Cellule de Communication) - MINUSCA (PAD, CAD, PIO) - Plateforme des leaders religieux - ONG nationales et internationales - Association des Radios communautaires (ARC) - Secrétariat technique de l'initiative africaine - Ministère de la Communication	
Date estimative de début du projet[1]: Septembre 2017 **Durée du projet en mois :[2] 24 mois** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet : République Centrafricaine**	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: ☐ Initiative de promotion du genre ☐ Initiative de promotion de la jeunesse ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : **PNUD : $ 2 417 451** Total PBF : $ 2 417 451 **Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*	

[1] Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.
[2] Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) : PNUD Trac : 100 000 USD **Budget total du projet : 2 517 451 USD**			
PBF 1ère tranche: PNUD: $ 1 692 216	**PBF 2ème tranche*:** PNUD : $ 725 235	**PBF 3ème tranche*:** N/A	**_2_ tranche** PNUD : $ 2 417 451
Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque /innovant : L'objectif du projet est de contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA. Le projet vise à atteindre cet objectif par un appui à trois niveaux : (i) appui à la médiation de haut niveau politique et (ii) appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation ; (iii) également une communication améliorée sur les efforts du gouvernement et du peuple centrafricain en matière de médiation.			
Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe. La demande d'extension soumise à PBSO se focalise sur la longévité du projet, au regard de l'avancement du processus de paix. Des consultations ont eu lieu entre le PNUD, la MINUSCA, l'Union Africaine et la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) au regard de cette demande d'extension.			
Marqueur genre du projet[3] : 2 **Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : NA**			
Marqueur risque du projet[4] : 1			
Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine[5]) : 1.4 Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue : *Résultat Stratégique 1.1 : La paix, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidées.* Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD N°16 – Paix, Justice et Institutions efficaces			

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

[4] 0 = risque faible pour l'attente des résultats
1 = risque moyen pour l'attente des résultats
2 = risque élevé pour l'attente des résultats

[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de soumission : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 06 mois **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF additionnel :** ☐ Budget additionnel par agence récipiendaire : **USD** **Justification courte pour la révision :** L'extension demandée vise à poursuivre l'appui à l'Initiative Africaine, notamment à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (l'Accord de Khartoum) signé en février 2019, avec le soutien du Secrétariat technique, et à renforcer le processus de dialogue au niveau intermédiaire. Une extension de 6 mois du projet actuel permettra donc de continuer de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route de l'initiative africaine, tout en consolidant les aspects de communication qui doivent soutenir le processus.

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[1]	Représentant du gouvernement national
Nom du Représentant : ***M. Mathieu CIOWELA*** Représentant Résident a.i *Signature :* [redacted] *Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)* *Date et cachet*	*Nom du Représentant du gouvernement partenaire* ***M. Jean WILLYBIRO-SAKO*** *Ministre-Conseiller DDRR/RSS/RN* *Signature :* [redacted] le 8-2-19 *Présidence de la République* *Date et cachet* ***M. Félix MOLOUA*** *Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale* *Signature :* [redacted] *Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale* *Date et cachet* 11 FEV 2019
Coordonnateur Résident ***Mme Najat ROCHDI*** *Signature :* [redacted] Bureau du Coordonnateur Résident *Date et cachet* 25/01/2019	**Peacebuilding Support Office (PBSO)** ***M. Oscar FERNANDEZ-TARANCO*** *Signature :* [redacted] *Date et cachet* 6/03/2019.

[1] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
b) Budget
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET:

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

Contexte relatif à la consolidation de la paix :

La République Centrafricaine (RCA) connait depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et des actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents.

En effet, depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords pour mettre fin aux violences. Il s'agit principalement de l'accord global de Libreville (Janvier 2013), de la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville (Juillet 2014). En janvier et février 2015, le Gouvernement de transition avait lancé des consultations populaires à la base dans les 16 préfectures en prélude à l'organisation du Forum National de Bangui qui a rassemblé plus de 700 participants en mai 2015. Le Forum s'est conclu notamment par l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, signé par les groupes armés, et par un accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement des ex-combattants. Un comité de suivi du Forum National de Bangui a été établi, mais ses activités sont quasiment en veilleuse depuis sa mise en place.

Avec la réduction en pertes civiles de masse, l'achèvement de la période de transition, l'adoption d'une nouvelle constitution, l'élection pacifique d'un président de la République et des membres de l'Assemblée nationale en début de 2016, la RCA a une fenêtre d'opportunité pour consolider et renforcer la paix dans le pays. Le président élu Faustin Archange Touadéra a reçu le mandat des Centrafricains et le soutien de la communauté internationale pour tourner la page sur le passé.

Avec l'appui de la communauté internationale, le Gouvernement centrafricain a développé un Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui définit les priorités nationales en termes de consolidation de la paix. Ce Plan national garantit, au plus haut niveau politique, un engagement stratégique de la RCA sur les priorités clés du Gouvernement pour consolider la paix et la stabilité à travers trois piliers : (i) Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) Renouveler le contrat social entre l'État et la population ; (iii) Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Le RCPCA porte sur une durée de 5 ans, à partir de l'année 2017. Pour dialoguer sur ces priorités, et conformément à la résolution 2301 du Conseil de Sécurité du 26 juillet 2016, le Gouvernement a entrepris d'établir un Cadre d'engagement mutuel (CEM-RCA) avec ses partenaires internationaux, régionaux et bilatéraux. Le CEM-RCA a pour but d'assurer la cohérence et l'appui soutenu de la communauté internationale aux priorités nationales conformément aux principes d'efficacité de l'aide tels qu'énoncés dans le New Deal, et d'en assurer la transparence et la redevabilité.

En outre, le Gouvernement a instauré plusieurs instances et nommé des personnalités pour soutenir l'atteinte du but de restaurer la paix et la réconciliation : Le Conseil National de la Médiation, dirigé

par un Médiateur de la République ; Un Ministre-Conseiller sur le DDR/RSS/Réconciliation au niveau de la Présidence, et un Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, chargé de mettre en œuvre une politique nationale de réconciliation.

Le Conseil National de Médiation (CNM), crée en 2016, est un organe constitutionnel qui a pour principale mission l'amélioration des relations entre les citoyens et l'administration en vue de protéger et de promouvoir les droits des citoyens. La mission du CNM est de défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations publiques, les collectivités territoriales et les organismes investis d'une mission de service publique. Le CNM est doté de pouvoirs étendus pour recevoir les réclamations des citoyens et proposer des solutions en matière de prévention, de gestion et de résolutions des conflits. Membre du cabinet du chef de l'Etat, le Ministre d'Etat, Ministre-Conseiller en charge des questions de DDR/RSS/Réconciliation a pour mission de donner les orientations stratégiques sur toutes les questions relatives aux thématiques dont il a la charge. Secondé par un ministre-conseiller en charge de la Réconciliation et à la tête d'une unité technique, il a aussi la responsabilité de mener les discussions sur le désarmement et la réinsertion des ex-combattants avec les groupes armés. Le Ministère des Affaires sociales et de la Réconciliation Nationale quant à lui est le bras opérationnel de l'exécutif. Ce département ministériel a pour mission de mettre en œuvre une politique nationale de réconciliation cohérente, prenant en compte la situation humanitaire complexe et les besoins en renforcement de la cohésion sociale. C'est à ce titre que le ministère pilote la mise en place et l'opérationnalisation des comités locaux de paix et de réconciliation.

Toutefois, la paix encore très fragile est facilement menacée, comme l'ont montré récemment des nouvelles vagues d'hostilités et d'attaques contre les civils dans le sud-est du pays. La fragilité de la paix se manifeste aussi dans le fait qu'un véritable accord entre les parties en conflit fait toujours défaut en RCA. Plusieurs pistes ont été poursuivies par le Gouvernement Centrafricain, appuyé par la Communauté Internationale. Ainsi a été ébauchée une Initiative Africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (IA). L'Union Africaine (UA), lors de son sommet du 30 au 31 janvier 2017, a tracé l'esquisse de son schéma opérationnel, sous son égide et celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), avec le soutien de l'Angola, de la République du Congo et du Tchad. La Communauté Internationale a par la suite exprimé son soutien à ladite Initiative. Le 19 juin 2017, l'Entente de Sant 'Egidio, un accord politique entre le Gouvernement Centrafricain et 13 groupes armés a été signé à Rome, déclarant un cessez-le-feu sur tout le territoire, l'établissement d'une Commission vérité, justice et réconciliation et la transformation des groupes armés en partis politiques à long terme et/ou l'intégration de leurs membres dans les services de l'État. Deux jours après, les différents acteurs nationaux et internationaux dans ces efforts de recherche d'une paix durable en RCA se sont réunis à Bruxelles, avec comme résultat un engagement renouvelé du Chef de l'Etat centrafricain à poursuivre les efforts en faveur du dialogue.

Au terme de ce long processus, la Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine constituant l'Initiative africaine, a été rendue publique le 17 juillet à Libreville, au Gabon. Cette feuille de route, qui devient la seule initiative supportée par les autorités de la RCA, présente les résultats attendus des discussions entre le Gouvernement et les groupes armés, précise les modalités du dialogue et spécifie les rôles et responsabilité de chaque partie prenante.

Au titre de sa contribution au processus de paix en RCA, le Fonds de consolidation de la paix (FCP) a apporté un premier financement de $ 3.5 millions de dollars au PNUD, dans le cadre du projet d'appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA. Le projet a bénéficié de plusieurs extensions et sera clôturé en décembre 2017. Une nouvelle contribution du FCP permettra de capitaliser sur les résultats obtenus par ce projet (notamment en termes de

renforcement des capacités nationales de médiation) et de soutenir les priorités du Gouvernement indiquées dans le RCPCA[7].

En effet, le pilier 1 du Plan de relèvement et consolidation de la paix (RCPCA) a identifié la paix et la réconciliation nationale comme première priorité pour les 5 prochaines années avec un besoin de financement de l'ordre de $ 7.6 millions et $ 8.7 millions pour les années 2017 et 2018. Le présent projet s'inscrit dans l'appui des Nations Unies au renforcement des capacités de dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés pour la recherche d'un accord de paix définitif. Il vise aussi à renforcer le rôle du niveau intermédiaire (entre le niveau politique et le niveau communautaire) dans la recherche d'une paix durable. La mise en œuvre du projet est également alignée sur les recommandations 34-a et 46 de la résolution 2301[8] du 26 juillet 2016 du Conseil de Sécurité qui prévoient que la « MINUSCA doit offrir ses bons offices et conseils techniques en matière de médiation et de réconciliation, en coopération avec les organismes régionaux et locaux » et soutenir « les efforts politiques déployés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Groupe des Huit-République centrafricaine" dans l'appui au processus politique en cours.

Malgré la période d'accalmie et les avancées politiques de 2015 et 2016, le contexte sécuritaire a pris une tournure différente en 2017. La recomposition des groupes armés et leurs luttes d'influence, et le cycle de représailles entre communautés rivales a de nouveau entrainé une escalade de violences que ni les acteurs intervenant sur la cohésion sociale, ni les forces onusiennes ne sont parvenues à contenir. Ces éruptions violentes témoignent de la nécessité d'accélérer le processus politique pour mettre une fin définitive aux affrontements. L'Initiative Africaine (IA) pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine, adoubée par le gouvernement centrafricain, a permis de relancer la dynamique de dialogue. Au cours de ces missions, le panel de facilitation mis en place pour piloter le processus a rencontré les groupes armés dans leurs fiefs respectifs, collecté leurs revendications, harmonisés leurs positions – en les contenant dans le respect de la Constitution du pays – avant de les soumettre au président de la République en perspective du dialogue direct. Bien que lente, la facilitation engagée par l'Union africaine a une influence positive sur certains indicateurs de la feuille de route, notamment en ce qui concerne l'engagement des groupes armés dans le processus du DDRR (qui sera lancé le 17 décembre 2018) et le retour des déplacés et réfugiés. Leur nombre est en légère baisse, passant à 642 000 pour les déplacés (contre 687 000 en mars 2018) et à 573 000 pour les réfugiés (contre 582 000 en mars de la même année). La situation humanitaire reste toutefois préoccupante : un Centrafricain sur quatre vit toujours hors de sa maison[9] et 2,5 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire.

Finalement, le dialogue officiel a eu lieu en janvier 2019 et l'Accord de Khartoum a été signe en février 2019. Une extension de 6 mois du projet actuel permettra de continuer de soutenir la mise en œuvre de l'Accord, tout en consolidant les aspects de communication qui doivent soutenir le processus.

État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

---

[7] Le RCPCA est basé, entre autres, sur une enquête nationale auprès des communes et des ménages, menée en août 2016 par la Banque Mondiale. L'enquête conclut que la paix, la réconciliation et la sécurité sont la priorité de 86% des communes et de 77% des ménages sondés.

[8] Résolution 2301 adoptée le 26 juillet 2016 par le Conseil de sécurité lors de sa 7747e séance

[9] Aperçu des besoins humanitaires, UNOCHA, Novembre 2017 et Octobre 2018

Résultat ou thématique visé	*Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)*	*Projets majeurs*	*Durée des projets*	*Budget en dollars US*	*Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement*
1. Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée	*CEEAC*	*« Fonds spécial » pour financer l'IA*	*N/A*	*95 000*	*Fonctionnement du Panel de Facilitation et du Comité Technique de l'IA*
	Gouvernment centrafricain		*N/A*	*95 000*	
2. Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.	*PNUD (2015-2017), financé en majorité par le FCP*	*Appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA*	*24 mois*	*4,757,400*	*Dans les mois restants de 2017, le projet vise à appuyer la deuxième phase de la mise en place des CLPR par le MASRN au niveau préfectoral, ainsi que d'appuyer l'élaboration d'une stratégie de communication pour la paix et la réconciliation. L'établissement de liens et d'échange entre les CLPR, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie de communication, ne pourront plus être couvert par ce projet.*
	MINUSCA / Division des Affaires Civiles	*Coopération avec le PNUD sur le projet réconciliation au niveau des THIMO et AGR, et des formations des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation*	*En continue*	*N/a*	*Il s'agit d'un appui ponctuel et dans une logique plutôt ad hoc. Il est recommandable de systématiser la coopération.*
	ONUFEMMES/PNUD/FAO (2017-2018, IRF, soumis au FCP)	*Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix*	*18 mois*	*2,394,260*	*Ce projet vise les femmes, actrices primordiales pour le dialogue et la réconciliation nationale. Le présent projet doit se coordonner avec celui-ci, néanmoins, il est plus vaste et a un rôle coordonnateur.*
	N/A		*N/A*		

1. *La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix*		*N/A*		*N/A*	*N/A*

Justification du financement par l'IRF :

Le Gouvernement de la RCA et les Nations-Unies ont une occasion limitée de tirer profit des progrès politiques. Dans ce contexte, il est impératif de soutenir le gouvernement à court terme et renforcer ses capacités à long terme, pour briser le cycle de la violence et renforcer la paix dans le pays.

L'UA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que les Etats voisins ont un rôle important à jouer dans la promotion de dialogue entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés aux fins de parvenir à un accord créant les conditions favorables à un désarmement complet et au renforcement de l'ordre constitutionnel et démocratique. L'Entente de Sant 'Egidio et le Pacte Républicain émanant du Forum de Bangui représentent des bons points de départ.

La Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine, signée le 17 juillet à Libreville par les représentants du Gouvernement, de la CEEAC, de l'UA, du CIRGL, du Gabon, de l'Angola, du Tchad et du Congo relance la dynamique de dialogue à laquelle l'ensemble de la communauté internationale et en particulier les Nations Unies apporteront un appui. De nombreuses questions doivent être résolues dans l'avenir, tels que les questions sur le statut des anciens chefs d'État, le retour des réfugiés et déplacés internes, etc. La médiation entre Gouvernement et groupes armés peut avoir un effet de levier sur le dialogue et la réconciliation nationale, à condition qu'elle continue à être menée de manière compréhensive, transparente et concertée.

En effet, la résolution 2301 du 26 juillet 2016 du Conseil de Sécurité prévoit dans son article 34 lettre a) paragraphes i) et ii) que la MINUSCA doit offrir ses bons offices et conseils techniques en matière de médiation et de réconciliation, en coopération avec les organismes régionaux et locaux et les chefs religieux, et doit appuyer les autorités centrafricaines dans l'établissement d'un dialogue avec les groupes armés, dans le but ultime d'appuyer les processus politiques de réconciliation et de stabilisation. Le présent projet vise à contribuer à ce but, en appuyant le(s) processus de médiation choisis par le gouvernement pour rendre la paix en RCA plus durable.

En parallèle, le Gouvernement a, à travers le RCPCA, identifié la paix et la réconciliation nationale comme priorité pour les 5 prochaines années à partir de 2017. [10] Il prévoit un besoin de financement pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale de l'ordre de USD 7.6 et 8.7 millions pour les années 2017 et 2018, respectivement. Un nombre important d'activités stratégiques ont pu être réalisé à date ou sont en cours de réalisation particulièrement en ce qui concerne les textes

[10] Le RCPCA est basé, entre autres, sur une enquête nationale auprès des communes et des ménages, menée en août 2016 par la Banque Mondiale. L'enquête conclut que la paix, la réconciliation et la sécurité sont la priorité de 86% des communes et de 77% des ménages sondés.

fondateurs, législatifs et réglementaires des réformes à mettre en œuvre sous le Pilier 1. Il est clair que la situation sécuritaire, et ses implications politiques, reste une préoccupation majeure qui a des conséquences directes sur la mise en œuvre effective des composantes du Pilier 1 dont la réconciliation, la cohésion sociale et la réintégration des personnes déplacées constituant une priorité d'exécution. Le Projet, en appuyant le processus politique, permettra ainsi de faciliter la mise en œuvre du Pilier 1 et contribuer aux efforts de mobilisation des ressources en cours. Le Plan a comme objectif que la RCA soit dotée d'une architecture pérenne de paix inclusive et représentative des citoyens au niveau local, régional et national, et qu'une stratégie nationale de communication pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale soit élaborée et mise en œuvre. Le présent projet contribue à l'atteinte de ces deux objectifs, permettant en tant que financement d'amorçage de solidifier le processus de dialogue et de paix dans les deux premières années du RCPCA.

Pour l'année 2015 ainsi que 2016, le FCP a apporté un premier financement de l'ordre de 3.5 millions de dollars au projet d'appui au processus de réconciliation nationale du PNUD. Le projet a bénéficié de plusieurs extensions et sera clôturé en décembre 2017. Il a appuyé la préparation du Forum de Bangui, ainsi que le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation nationale (MASRN) dans l'instauration de 12 Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) à Bangui, Bimbo, Damara et Mbaïki. L'appui à l'établissement de CLPR dans 14 préfectures est également prévu. Le présent projet pourra bâtir sur ces acquis en facilitant des foras régionaux de dialogue qui peuvent alimenter les discussions au niveau de la médiation au plus haut niveau politique et la formulation des politiques pour la mise en œuvre du RCPCA. Ainsi, un échange horizontal et vertical entre les différentes organisations et individus impliqués dans la recherche de la paix et la réconciliation sera rendu possible ; des échanges qui jusqu'à présent font défaut.

Enfin, la communication est un élément central pour consolider le processus de réconciliation, et améliorer la compréhension et la confiance des populations en ce processus, ce qui a été reconnu dans le RCPCA. Le financement de cette composante du projet par le FCP permettra l'amélioration de la communication gouvernementale, émettant des messages proactifs et cohérents de paix, et informant le grand public des avancées de la mise en œuvre du premier pilier du RCPCA.

A ce titre, le présent projet PBF qui a pour ambition de soutenir le dialogue politique a déjà financer les deux premières missions du panel de facilitateur de l'Union africaine en RCA qui se sont déroulées du 24 Novembre au 12 décembre 2017 et du 15 Février au 30 mars 2018. Cette assistance a permis d'assurer la prise en charge des rencontres entre les parties prenantes, les missions du panel à l'intérieur du pays et d'appuyer le fonctionnement opérationnel du secrétariat technique de l'Initiative africaine. Au titre des réalisations du panels, l'acceptation par les groupes armés du redéploiement de sous-préfets dans des zones sous leur contrôle (Alindao, Birao, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Ndélé) et leur engagement à respecter la présence des représentants de l'Etat. Trois missions ad'hoc organisées par une partie du panel de facilitation pour rediscuter certains points avec des groupes armés spécifiques ou rappeler aux parties leurs engagements relatifs au processus (accès humanitaire, respect des engagements, réaffirmation du soutien au processus de paix) ont eu lieu.

Une révision budgétaire approuvée en juillet 2018 a permis de renforcer l'appui des Nations-Unies au processus de paix. Elle s'est traduite par un réaménagement budgétaire dont la portée a permis de : .

- Faciliter la mise à disposition d'expertises techniques appropriées sur les thématiques spécifiques au cœur des conflits (transhumances, sécurité transfrontalière, etc.) ;
- Renforcer les capacités opérationnelles du secrétariat technique en charge d'appuyer le panel de facilitateurs ;
- Faciliter des voyages ou déplacements non-prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de l'IA

La réorganisation du budget s'est faite en redistribuant les fonds prévu pour la prise en charge des personnels internationaux du projet et par la réorganisation des activités prévues dans le cadre des résultats 2 et 3 à hauteur de 15% des budgets initiaux.

En dehors des contributions du Gouvernement centrafricain et de la CEEAC (95000 US$ chacun), de la commission de l'UA (200 000 US$), des Etats Unies (300 000 US$) et de l'Union européenne (par un appui technique), l'IA a bénéficié de peu de soutiens financiers. La révision portant sur la réallocation de 515 000 US$ sur le résultat stratégique 1 du projet[11] a permis de couvrir les frais de voyages internes supplémentaires (par vols MINUSCA) occasionnés par les négociations et l'appui au déroulement des activités du panel via le Secrétariat technique de l'Initiative africaine.

L'extension de la durée du projet de 6 mois permettra de poursuivre l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Khartoum.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

L'objectif global du projet est de contribuer à la création d'un environnement propice à la paix en RCA.

Diverses analyses de conflit notent la fragmentation sociale comme l'une des causes profondes du conflit. En tant que cause directe, on note l'instrumentalisation politique de divisions religieuses, ethniques et/ou culturelles. Comme facteurs de résilience, sont identifiés le désir de réconciliation de la population, qui se manifeste aussi par des initiatives importantes des leaders religieux et des communautés pour la paix. Pourtant, il est à noter que les initiatives de réconciliation restent symboliques, spontanées et locales, d'où l'intérêt à les renforcer au niveau national et à travers une communication stratégique par le Gouvernement. D'autres facteurs de résilience incluent l'existence d'une société civile engagée, les radios communautaires favorisant l'envoi de messages aux populations isolées et l'engagement du Gouvernement pour la réconciliation et la paix.

Le présent projet vise donc à renforcer les facteurs de résilience, en appuyant cet engagement du Gouvernement pour la réconciliation et la paix à travers un appui à la médiation et à la communication stratégique. La société civile sera de son côté au cœur des espaces de dialogue à créer par les médiateurs nationaux de niveau intermédiaire. Les femmes sont souvent plus affectées par les violences et leur représentation dans les instances politiques et de dialogue existantes reste faible. L'étude de la majorité des accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas systématiquement mentionnée. Par exemple, l'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes[12]du conflit en RCA. A travers ce projet, les femmes seront encouragées à prendre une part plus active au processus de paix en cours et un fort plaidoyer sera entrepris pour leur prise en compte dans les mécanismes de négociation qui seront créés. A cet effet, le PNUD mène un fort plaidoyer au plus haut niveau de l'Etat et de la médiation de l'UA pour une meilleure inclusion des femmes parmi les délégués des négociations, aussi bien du côté des autorités nationales que des groupes armés. Dans l'intervalle, le Secrétariat technique du panel de l'Initiative africaine, le PNUD et UNWOMEN ont initié une série d'activités visant d'une part à mieux informer les femmes (membres de la société

[11] La révision a été possible en réallouant les fonds destinés aux salaires du P6/SMA et du VNUI sur une durée de 6 mois, délai durant lequel a été effectué leurs recrutements.

[12] Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriées subies par les femmes et les filles.

civile nationale et locale ; femmes associées aux groupes armés) sur le processus en cours et d'autre part à mettre en place des cadre citoyen de suivi de l'accord issu du dialogue direct.

Du point de vue de sa mise en œuvre, le projet devra être flexible, afin de s'adapter aux évolutions du contexte national et d'accompagner au mieux le processus de dialogue politique amorcé. Les résultats, produits et activités pourront faire l'objet de révision, après concertation entre les parties engagées dans la mise en œuvre et la partie nationale.

Théorie du Changement

Le projet est basé sur l'hypothèse que SI la médiation intracentrafricaine est efficacement soutenue, la probabilité de résoudre les questions transfrontalières et d'aboutissement à un Accord de Paix entre le Gouvernement et les groupes armés est augmentée. SI parallèlement, les capacités nationales de médiation sont renforcées, la résolution des conflits dans le pays est soutenue, contribuant à leur tour à un environnement propice à la paix et à la réconciliation durables. SI en même temps le Gouvernement communique de manière crédible et sensible aux conflits sur les avancées en matière de médiation, de réconciliation, de paix, et de vivre-ensemble, la population centrafricaine pourra avoir des attentes réalistes envers ce processus, et gagner en confiance.

Trois résultats stratégiques sont visés par ce projet et présentés ci-dessous, assortis des détails sur la manière dont le projet compte apporter les changements désirés. Alors que le premier résultat se joue au plus haut niveau politique, le deuxième résultat se situe au niveau intermédiaire entre le plus haut niveau politique et le niveau communautaire, et devra aussi permettre d'établir des liens entre ces deux niveaux. Enfin le troisième résultat facilitera les deux autres et les articulera, en appuyant le gouvernement dans une communication plus proactive sur la paix et la réconciliation.

Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée

Comme mentionné, une Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine a été élaborée sous l'égide de l'UA, de la CEEAC, du GIRDL, de l'Angola, du Congo, du Gabon et du Tchad. La MINUSCA a été chargée par le Secrétaire Général des Nations Unies d'appuyer le processus de médiation favorisé par les autorités nationales. Ce qui est soutenu par le présent résultat pour lequel, entre autres, un(e) Conseiller (e) Principal (e) en Médiation sera recruté(e) dans le cadre du présent projet pour faciliter l'appui à la médiation intracentrafricaine. La personne recrutée rapportera directement au Représentant Spécial du Secrétaire General en RCA et sera membre du Comité de Pilotage du projet ce qui facilitera des échanges d'information réguliers entre le processus politique en cours et la mise en œuvre du programme. Le projet soutien cet appui technique clé en vue des besoins immédiats et urgents en termes de capacité de médiation pour le système des Nations-unies en RCA, afin de répondre aux priorités nationales ainsi que pour lancer la mise en œuvre de la stratégie de dialogue politique de la Mission. Cet appui technique sera évalué pendant la mise en œuvre du Projet afin d'établir les besoins futurs en médiation au sein de la Mission et planifier un cadre d'appui à la médiation post projet conséquent. En plus, un dispositif de retenue pour les services techniques et stratégiques sera obtenu auprès d'un cabinet d'expertise pour fournir les autorités nationales d'options et d'alternatives qui répondent immédiatement au contenu des négociations, sur les questions socio-politiques les plus pertinentes à la base de la crise.

Produit 1.1 : La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers avec un appui technique efficace

Activités :

1. Appuyer la conception du processus, l'agenda de la médiation et toute autre question qui surgit au sein du processus ;
2. Soutenir l'élaboration d'options et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques au processus de médiation.

Produit 1.2 : La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique

Activité :
1. Soutenir le(s) processus de médiation dans l'organisation des rencontres entre les parties ;
2. Soutenir le(s) processus de médiation sur toute autre question logistique ;
3. Appui au fonctionnement du secrétariat technique de l'Initiative Africaine.

Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.

Au-delà du RCPCA et sur la base des recommandations du Forum National de Bangui, le dialogue doit être poursuivi dans l'ensemble du pays, avec les dirigeants politiques aux niveaux national, régional et local, les communautés, la société civile, et les acteurs économiques, le plan qualifie ce dialogue comme « priorité absolue » et base d'un processus de paix durable. Il devrait faciliter la participation des dirigeants traditionnels et religieux, des organisations de la société civile, des jeunes, des femmes, des coopératives d'entreprises et de travailleurs.
le projet médiation prendra en compte au niveau intermédiaire les communautés et autorités locales qui au moment critique des crises sont laissées à elles-mêmes dans des situations extrêmement difficiles. Leur prise en compte leur permettra de comprendre ce que c'est qu'un processus de dialogue et de médiation.

Le résultat 2 vise donc à sous-tendre la médiation de plus haut niveau du résultat 1 par un renforcement des capacités nationales de médiation, se situant à un niveau intermédiaire – ni au niveau communautaire, ni au plus haut niveau gouvernemental, mais entre les deux et servant idéalement aussi de courroie de transmission.[13] Il est important de noter qu'une panoplie d'activités et de projets existe déjà en RCA pour le renforcement des capacités des médiateurs au niveau communautaire – plusieurs ONG Internationales et Nationales, telles que Search For Common Ground, DRC, Conciliation Resources ou Catholic Relief Services, y participent. Par ailleurs, le PNUD, à travers son projet d'appui à la réconciliation nationale, soutient le Ministère des Affaires Sociales et de Réconciliation Nationale dans la mise en place de Comités Locaux de Paix et de Réconciliation. Par contre, un engagement au niveau des personnes influentes de niveau intermédiaire fait défaut. C'est donc à ce niveau-là que l'intervention devra se situer.

Concrètement, ce renforcement des capacités se fera en quatre étapes : (1) identifier les médiateurs internes ; (2) élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités ; (3) développer une communauté de pratique 4) appuyer la médiation par les acteurs internes sur des cas concrets.

Communauté de pratique :

Le projet facilitera la création d'un réseau de médiateurs et utilisera les meilleures pratiques pour les soutenir. Les membres seront formés, il se rassembleront de manière périodique pour partager leurs expériences et possibles solutions sur les crises en cours. Cela aura une incidence sur la capacité globale de la médiation dans le pays car il est envisagé que cette pratique pourra être réplicable et amener les différents membres à s'engager de manière durable dans le processus de paix.

[13] Une récente étude menée par l'IFRI confirme l'absence d'une telle courroie de transmission entre le plus haut niveau et le niveau communautaire (voir p. 26 : « Le manque d'interrelation entre le niveau politique et le niveau communautaire est particulièrement patent »). Toute l'étude peut être trouvée ici : https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/recherche-de-paix-centrafrique-mediations-communautaires-religieuses .

Il s'agira d'un groupe de 15 à 20 personnes incluant les représentant-e-s de la société civile tels que les leaders religieux à Bangui et dans les régions, y inclus la plateforme des femmes religieuses, les représentant-e-s d'organisations de femmes et de jeunes et d'associations de victimes, les représentants des chefferies traditionnelles. Des représentant-e-s du Parlement et du Conseil national de Médiation y seront également associé-e-s. Par ailleurs, une représentation du secteur privé, universitaire et culturel est également planifié, ainsi que de personnalités des Comités Locaux de Paix qui ont démontré des aptitudes allant au-delà de leur communauté. Dans l'identification des personnalités, il sera important de sortir des chemins battus et d'assurer une représentation équitable par genre, tranche d'âge et par confession religieuse.

Telle que définie, cette communauté de pratique sera un cadre de concertation entre les membres permettant au projet dans sa mise en œuvre d'avoir des points d'entrée pour la prévention ou la résolution des facteurs de tension à la base au niveau communautaire, au niveau sectoriel et au niveau intermédiaire, pouvant compromettre la dynamique de médiation au niveau global. L'articulation entre cette communauté de pratique et l'architecture globale de la médiation sera appuyé par le-a Coordonnateur-trice du projet qui s'assurera que les discussions, les constats et les propositions émanant de la Communauté de pratique dont les membres émanent de structures connectées à la base soient remontés au Comité de Pilotage du projet, ainsi qu'au conseiller principal en médiation et aident à l'orientation stratégique du projet.

Dans cette approche, un lien sera fait avec le projet ONUFEMMES/PNUD/FAO pour la *Promotion de la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix,* plus particulièrement, avec le produit 2.2. (« *La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective* »), qui pour sa part travaillera surtout avec les Femmes Ministres et Parlementaires, le Caucus des femmes, les partis politiques et l'ANE. Concrètement, le Projet impliquera les femmes leaders de manière égale dans la création et l'appui de la Communauté de pratique des médiateurs et ses activités. De plus, le Projet allouera 10 % de son budget pour appuyer l'intégration de la dimension genre dans chacune de ses activités. Comité technique du Projet s'assurera du lien étroit entre les deux projets au niveau de leur structure de gouvernance.

Produit 2.1. : Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie

Activités :

1. Identifier 15-20 personnes du niveau intermédiaire qui agissent ou ont le potentiel d'agir en tant que médiateurs internes, en veillant particulièrement à ce que les associations des victimes, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés y soient représentés.
2. Élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités par des formations du groupe de travail sur la constitution, les lois de la République, et les processus politiques et juridiques (médiation, RCPCA, Cour pénale spéciale) en cours, ainsi que sur les techniques de plaidoyer, de médiation et de négociation, l'analyse des conflits, le leadership, le genre et la masculinité.
3. Appuyer la création d'un cadre pour la communauté de pratique, en établissant ses termes de référence et la fréquence de ses rencontres, un système de reportage et les mécanismes de transmissions des bonnes pratiques et recommandations aux instances gouvernementales et au grand public.

Produit 2.2: Les médiateurs de la communauté de pratique interviennent dans la résolution des conflits.

Activités :

1. Appuyer l'établissement par les médiateurs d'une cartographie des conflits dans le pays ;

2. Appuyer l'identification par les médiateurs de points d'entrées existants pour la résolution des conflits, avec un accent particulier sur les conflits liés à la transhumance ;
3. Soutenir le déploiement d'équipes de 3 à 4 médiateurs dans 4 régions basé sur la cartographie des conflits et les points d'entrée identifiés, y compris la préfecture de l'Ouham et de la Nana-Gribizi pour la problématique liée à la transhumance. Ces équipes travailleront en étroite coopération avec les médiateurs communautaires ;
4. Soutenir la collecte des bonnes pratiques de résolution des conflits locaux, la formation des médiateurs locaux et de résolution des conflits, en coopération avec le Ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale.

Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain et de la société civile sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.

Le RCPCA prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de communication pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale, contribuant à faciliter la réconciliation et la cohésion sociale. Depuis l'adoption du RCPCA, le Gouvernement et les partenaires internationaux ont pourtant peiné à émettre des messages conjoints et cohérents sur sa mise en œuvre. Ce vide d'information laisse le champ libre aux rumeurs et à la désinformation, mettant en péril certaines composantes de la population et un processus de réconciliation encore très fragile.

Une information proactive du Gouvernement sur ses priorités et actions prises en matière de médiation et de dialogue peut contrebalancer cette dynamique. Pour ce faire, il faudra établir des lignes directrices d'information en la matière et les partager à l'intérieur du Gouvernement. Il faudra aussi veiller à ce que le Gouvernement communique en général de manière sensible aux conflits. Finalement, des relations constructives avec les médias devront être entretenues afin de garantir que l'information soit transmise aux Centrafricaines et Centrafricains de la manière la plus objective possible et réellement orientée vers la recherche de la cohésion nationale.

L'Unité d'Information Publique de la MINUSCA et le Groupe de Communication des Nations Unies sont deux pôles d'expertise qui peuvent être mis à contribution dans cette réflexion. Par ailleurs, le projet *Appui au renouvellement des Forces de Sécurité Intérieure (FSI)* soumis pour financement du FCP prévoit également un appui à la communication, dans le domaine du RSS (Résultat 3). Enfin, dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie de communication sur la mise en œuvre du RCPCA en cours d'élaboration par le secrétariat technique du RCPCA, le projet mettra l'accent sur le développement des capacités sur la communication sensible aux conflits. Les synergies dans le renforcement des capacités en communication seront à exploiter dans ces cadres. Les acteurs clés de la médiation intracentrafricaine pourront déterminer de façon régulière les messages clés à diffuser aux populations. Les cellules de communication de la présidence et des ministères sectoriels auront par la suite la charge de déterminer les outils et canaux de communication adéquats pour leur diffusion. L'articulation en matière de communication entre le RCPCA et le projet se fera à travers une remise à niveau ou une formation spécifique des acteurs concernés, y compris les organisations de la société civile notamment sur la communication de crise. Un partenariat sera à établir entre les médias nationaux (TVCA, RNCA), les médias privés (radio et presse écrite) ainsi que les radios communautaires pour que l'information soit disponible partout et dans un temps limité.

En attendant la finalisation d'une stratégie de communication exclusivement consacrée à la médiation inter-centrafricaine, le PNUD a initié des programmes d'information et de sensibilisation avec l'association des radios communautaires (ARC), pour informer les populations de l'intérieur du pays sur le processus et favoriser des passerelles entre les médias nationaux et communautaires.

Produit 3.1 : Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées

Activités :

1. Appuyer la cellule de communication de la Présidence dans l'élaboration de lignes directrices de communication liées à la médiation, au dialogue et à la paix ;
2. Soutenir la cellule de communication de la Présidence dans l'établissement d'un mécanisme de coordination de la communication en matière de médiation, dialogue et paix, y compris pour la décentralisation de la communication ;
3. Former la cellule de communication de la Présidence, et les chargés de communication du Ministre Conseiller DDR/SSR/RN et des Ministères du Plan, des Affaires Sociales et de la Réconciliation, de la Sécurité et de la Justice à la communication sensible aux conflits ;
4. Appuyer la diffusion de messages communs sur la médiation, le dialogue et la paix par toute l'administration publique.

Produit 3.2 : Le rôle de la société civile et des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée :

Activités :

1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau interne
2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et de réconciliation

Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée.					
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU - PNUD	Budget des produits par Entité révisé - PNUD	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	*La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers un appui technique efficace*	576 000 USD + 150 000 USD	350 000 USD + 57 080 USD	Personnel et autres employés Services contractuels	Recrutement de l'expertise internationale P6/D1; Élaboration d'options et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques du processus de médiation
Produit 1.2	*La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique*	71 000 USD + 56 000 USD + 40 000 USD	317000 USD + 206000 USD + 226000 USD	Frais de déplacement Transferts et subventions Frais généraux de fonctionnement	Réunions de parties ; frais d'organisation des rencontres ; appui au fonctionnement du secrétariat technique de facilitation

Total R1		893 000 USD	1 156 080 USD		
Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix					
Produit 2.1	*Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie*	USD 639 000 USD 47 500 + USD 35 000 + USD 125 000 + USD 35 000 + USD 32 000	693 500 USD	Personnel et autres employés Équipement, véhicules, mobilier Frais de déplacement ; Services contractuels Fournitures, produits de base, matériels Frais généraux	Recrutement de l'expérience internationale (P4 & VNU) et nationale (admin/fin, chauffeur) ; outils de travail pour l'équipe du projet ; Organisation des réunions et formation (Frais de facilitation, location salles, déplacements), production de rapports et de matériel de plaidoyer ; campagnes d'information ;
Produit 2.2	*Les médiateurs de la communauté de pratique interviennent dans la résolution des conflits*	USD 25 000 + USD 30 600 + USD 110 000	25 000 SUD + 30 600 USD + 110 000 USD	Fournitures, produits de base, matériels Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues ;	Frais d'organisation d'ateliers, Déplacement de Groupes de 3-4 médiateurs plus staff PNUD dans 4 régions du pays ; DSA ; Frais de déplacement sur place ; Organisation des formations ; Production d'un rapport de bonnes pratiques et des conflits résolus
Total R2		USD 1 079 100	859 100 USD		
<u>Résultat 3 :</u> La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.					
Produit 3.1	*Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées*	120 000 USD 35 000 USD	157 120 USD	Personnel et autres employés Fournitures, produits de base, matériels ;	Recrutement de l'expertise internationale et nationale (Consultant en Communication) ; Achat du matériel informatique ; Organisation des formations ; Etude du niveau de référence (communication du

		17 500 USD 48 700 USD 9 000 USD		Equipement, véhicule et mobilier Transferts et subventions aux homologues Frais généraux	gouvernement et paysage médiatique) ; production de supports pédagogiques ;
Produit 3.2	*Le rôle des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcé :*	USD 20 000 + USD 28 000 + USD 9 000	87 000 USD	Services contractuels Transferts et subventions aux homologues Frais de déplacement	Organisation de formations, Frais de production du matériel, Frais de diffusion des programmes,
Total R3		USD 287 200	244 120 USD		
GRAND TOTAL		**USD 2 259 300**	USD 2 259 300		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

PBF PROJECT BUDGET					
Catégorie de dépense	**1st Tranche (70%)**	**2nd Tranche (30%)**	**TOTAL**	**Augmentation / diminution proposée**	**TOTAL REVISE**
	PNUD (USD)	**PNUD (USD)**	**PNUD (USD)**	**PNUD (USD)**	**PNUD (USD)**
1. Personnel et autres employés	934 500	400 500	1 335 000	-440 000	895 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	66 500	28 500	95 000	27 000	122 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	45 500	19 500	65 000	0	65 000
4. Services contractuels	206 500	88 500	295 000	- 75 000	220 000
5. Frais de déplacement	101 920	43 680	145 600	136 000	281 600
6. Transferts et subventions aux homologues	169 890	72 810	242 700	331 000	573 700
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	56 700	24 300	81 000	21 000	102 000
Sous-total	**1 581 510**	**677 790**	**2 259 300**	**0**	**2 259 300**
8. Coûts indirects*	**110 705**	**47 445**	**158 151**	**0**	**158 151**
TOTAL	**1 692 216**	**725 235**	**2 417 451**	**0**	**2 417 451**

En vertu des règles de PBSO, PBSO autorisera un premier transfert équivalent à 70% du budget demandé et autorisera le paiement des 30% restants uniquement sous condition que les rapports de projets soient envoyés à temps et acceptés par PBSO et que 80% du montant total de la première tranche soit dépensé.

a) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays				
	ENTITÉ 1 :	**Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)**	**Budget annuel ordinaire en dollars US**	**Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)**
Année financière précédente	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	$ 62 236 069	
Année financière en cours	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	$ 42 682 379	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

- **Gestion opérationnelle du projet**

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (DIM) par le Bureau pays du PNUD/RCA, en étroite coopération avec la MINUSCA, en particulier la Division des Affaires Politiques (PAD) sur le résultat 1 et la Division des Affaires Civiles sur les résultats 1 et 2. Le PNUD prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières.

- **Coordination politique et facilitation du processus de médiation.**

La MINUSCA / Division des Affaires politiques (PAD) exercera son mandat politique à travers la facilitation de dialogue de haut niveau et les orientations stratégiques, notamment concernant l'appui des Nations unies à la médiation intracentrafricaine. Dans ce cadre, la mission aura à disposition une partie des fonds du projet dédiée à cette coordination politique de haut niveau, sous la gestion administrative directe du PNUD.

Le projet sera mis en œuvre par une équipe composée de :

- Coordonnatrice / Coordonnateur du Programme P4 International
- Une VNU Internationale Appui à la Médiation et la Communication
- Admin Fin (SB 1)
- Chauffeur (SB 1)

La structure d'accompagnement et de suivi du projet se trouvera à deux niveaux :

- Comité de Pilotage : Réunissant la Présidence, le Ministère du Plan, le Représentant Spécial du secrétaire général, le Coordonnateur Résident et Représentant résident du PNUD, le Conseiller Principal en Médiation, les partenaires techniques et financiers, y compris l'Union Africaine, le CEEAC, la CIRGL. Il se réunit une fois tous les 3 mois pour revoir l'environnement politique dans lequel se déroule le projet, l'évolution des risques du projet et sa mise en œuvre. Il peut proposer des ajustements de la stratégie du projet.

- Comité Technique : Réunissant, au niveau technique, le Coordonnateur du Projet, les experts recrutés, ainsi que des experts techniques de la MINUSCA (PAD, Affaires Civiles, Public Information) et des experts techniques des partenaires techniques et financiers qui se retrouvent au comité de pilotage. Il se réunit au moins une fois tous les 4 à 6 semaines, pour suivre la mise

en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles (politiques, techniques, opérationnels) à l'atteinte des résultats, et peut aussi tenir des réunions ad hoc selon les besoins. Le Comité technique inter agira via le coordonnateur du projet avec la Communauté de pratique. Le Comité technique, avec l'appui du Bureau de Coordination PBF, s'assurera également du lien avec le portefeuille des projets PBF en RCA.

Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Implication faible du gouvernement dans la mise en œuvre du projet	Moyenne	Haute	Engagement et implication des acteurs gouvernementaux et institutionnels dans la phase de création du projet et dans le Comité de pilotage
Reprise des violences à grande échelle ou des tensions communautaires	Haute	Haute	Poursuivre les interventions prévues dans les zones sécurisées
Faible capacité de coordination et de planification du GoCAR	Moyenne	Haute	Mise à disposition d'expertise supplémentaire, dans les limites et cadres du projet
Le non-aboutissement des divers processus de dialogue et de médiation	Haute	Moyenne	Rassemblement de la communauté internationale pour encourager du progrès, à travers les mécanismes disponibles (CEM-RCA, Conseil d'orientation)
Duplication des efforts en matière de médiateurs internes	Moyenne	Basse	Porter une attention particulière et assez de temps au processus de sélection des médiateurs internes, consulter tous les acteurs étatiques et non-étatiques actifs dans ce domaine
Manque de durabilité de la Communauté de pratique des médiateurs internes	Moyenne	Haute	Associer la communauté au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale et au Conseil National de Médiation ; Démontrer les résultats concrets des médiateurs internes pour mobiliser davantage de ressources
Tentative de récupération politique des messages de paix et de réconciliation	Moyenne	Haute	Maintenir le plaidoyer pour des messages apolitiques et non stigmatisant ; suivre de près l'évolution des messages émis ; prévoir un appui à la communication qui reste en arrière-plan

Suivi et évaluation :

Le suivi et évaluation du projet se feront dans la logique de la GAR et de la chaine des résultats articulée à la théorie de changement. Les intrants et les activités planifiées devront conduire à la réalisation des produits et l'atteinte des résultats et de l'ultime objectif attendu à savoir la création d'un environnement propice à la paix et à la réconciliation en RCA.

Le suivi et l'évaluation du projet se feront à travers les outils programmatiques du PNUD et les cadres de reporting périodiques du FCP. Il s'agira de :

- **Les réunions mensuelles du Comité technique**
- La production des rapports semestriels et rapports annuels utilisant les formulaires du FCP
- Les réunions trimestrielles du Comité de Pilotage pour revoir les rapports et entreprendre des corrections de course où nécessaire
- Un séminaire conjoint MINUSCA – PNUD sur les leçons apprises du projet
- Un rapport final incluant les leçons apprises, utilisant les formulaires du FCP.

Un cadre de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet. Cet exercice permettra d'évaluer de manière progressive la contribution du projet dans la mise en œuvre du RCPCA et de l'UNDAF + 2018-2021.
De manière spécifique, des enquêtes de perception auprès des différentes couches les plus vulnérables aux conflits telles que les femmes, les jeunes et les minorités seront menées afin de documenter dans quelle mesure le projet en favorisant la médiation et les accords de paix produit des effets bénéfiques pour l'ensemble de la population.

, Le Secrétariat du PBF appuiera les études et évaluations mandataires y compris une évaluation finale indépendante.

Dispositions administratives

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[14] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant

[14] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)

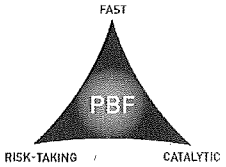

FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable en RCA	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD	
Partenaire(s) d'exécution :	MINUSCA (PAD, Affaires Civiles, PIO) Présidence (Ministre d'Etat DDR/RSS/Réconciliation Nationale ; Cellule de Communication) Médiateur de la République Assemblée Nationale	
Site :	Bangui, Bossangoa, Capitales préféctorales	
Budget approuvé du projet :	**2 417 451 USD**	
Durée du projet :	**Date de démarrage prévue : Septembre 2017**	**Date d'achèvement prévue : Août 2019**
Domaine de priorité du Fonds :	*1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :* (1.4) Dialogue politique	
Résultats du projet :	- Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée. - Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix. - Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.	
Activités principales du projet	- Donner un appui technique et logistique à la médiation inter-centrafricaine - Faciliter la création d'un communauté de pratique de médiateurs de niveau intermédiaire Faciliter la collecte de bonnes pratiques et l'appui à la résolution des conflits par les médiateurs dans 4 régions Appuyer la cellule de communication de la Présidence et les chargés de communication dans la communication stratégique liée à la médiation, au dialogue et à la paix - Appuyer la diffusion des messages sur la médiation, le dialogue, et la paix	

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République Centrafricaine

Dates du projet : Août 2017 – Février 2019

Théorie de changement pour l'IRF : *Le projet est basé sur l'hypothèse que SI l'Initiative Africaine est efficacement soutenue, elle peut aboutir à un Accord de Paix entre le Gouvernement et les groupes armés. SI parallèlement, les capacités nationales de médiation sont renforcées, la résolution des conflits dans le pays est soutenue, contribuant à son tour à un environnement propice à la paix et à la réconciliation. SI en même temps le Gouvernement communique de manière crédible et sensible aux conflits sur les avancées en matière de médiation, de réconciliation, de paix, et de vivre-ensemble, la population centrafricaine pourra avoir des attentes réalistes envers ce processus, et gagner en confiance.*

Objectif du projet : La médiation et le dialogue facilitent une paix durable en République Centrafricaine
Indicateur : Niveau d'amélioration de la situation sécuritaire et de stabilité dans le pays

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	2017		2018						Etapes
Description du résultat 1 : **Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée.**		Indicateur de résultat 1 a Aboutissement de la médiation à un accord de paix Niveau de référence : Accords de Brazzaville ; Pacte républicain du Forum de Bangui et accord DDR issu du Forum de Bangui ; Entente de Sant'Egidio Cible : 1 Signature d'un accord de paix entre les groupes armés et le gouvernement. Indicateur résultat 1 b : % du dialogue qui comprend la représentation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Niveau de référence : AD, Etude de base pour l'établissement du niveau de référence Cible : Au moins 30 % des femmes, des jeunes et groupes marginalisés	; Communiqués des parties ; médias Accord de paix signé Rapport de l'évaluation finale du projet Rapport des séances de négociations			x	x	x	x	x	x	
	Produit 1.1. La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers un appui technique efficace Activités : 1. Appuyer le panel de facilitation de l'IA sur la conception du processus, l'agenda de la médiation et toute	Indicateur de résultat 1.1.1 Existence d'un accord entre les parties sur le processus et l'agenda de médiation Niveau de référence : Un draft de feuille de route et des thèmes à traiter existe Cible :	, Agenda de la médiation Accord entre les parties Existence de la feuille de route signée			x	x					Au nom des Nations Unies, le « Senior Mediation Advisor » sous la direction du SRSG et en partenariat avec le Political Affairs Division (PAD) de la MINUSCA, facilitera les échanges préliminaires et appuiera la coordination entre les différentes initiatives (l'Initiative Africaine, les Accords de Rome) sur

	autre question qui surgit au sein du processus 2. Soutenir l'élaboration d'options et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques au processus de médiation	- La feuille de route est adoptée par les parties										l'ensemble du processus de médiation et les besoins en termes d'appui politique et/ou logistique afin de faciliter le résultat final.
		Indicateur de résultat 1.1.2 Existence des options et propositions d'alternatives sur les questions spécifiques à la médiation Niveau de référence : Un modèle pour la présentation d'alternatives existe Cible : - 5 papiers sur les alternatives sont soumis aux parties pour leur considération	Documents sur les propositions d'alternatives				x	x	x	x	x	Le « Senior Mediation Advisor » contribuera à la finalisation des options et propositions en consultation avec l'ensemble des partenaires.
	Produit 1.2. La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique Activités : 1. Soutenir l'organisation des rencontres entre les parties; 2. Soutenir la médiation sur toute autre question logistique 3. Appui au fonctionnement du secrétariat technique de l'Initiative Africaine.	Indicateur de résultat 1.2.1 Nb de rencontre entre les parties à la médiation Niveau de référence : 5 réunions du Comité consultative et de suivi (CCS) du DDR tenues depuis 2015. Aucune réunion tenue dans le cadre de l'IA Cible : - Au minimum 6 rencontres entre les parties pendant la durée du projet	Rapports sur les rencontres entre les parties				x	x	x	x	x	x	
		Indicateur de résultat 1.2.2 Capacité de répondre aux besoins logistiques Niveau de référence : Pas établi Cible : - La documentation pour les réunions des parties est préparée - Les rapports des réunions des parties sont rédigés	Rapports des réunions Documentation sur l'appui logistique				x	x	x	x	x	x	
Description du résultat 2 :		Indicateur de résultat 2 Nombre de conflits mitigés, résolus ou transformés à l'aide des médiateurs internes	Rapports de la communauté de pratique sur les résolutions des conflits, les					x	x	x	x	

Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.		Niveau de référence : 0 Cible : - Au moins 4 conflits mitigés, résolus ou transformés à l'aide des médiateurs internes - Au moins 30% des membres de la communauté de pratique sont des femmes	observations par les membres de l'équipe de projet, entretiens avec les bénéficiaires									
	Produit 2.1. Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie Activés : 1. Identifier 15-20 personnes du niveau intermédiaire qui agissent ou ont le potentiel d'agir en tant que médiateurs internes, en veillant particulièrement à ce que les associations des victimes, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés y soient représentées. 2. Élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités par des formations du groupe de travail sur la constitution, les lois de la République, et les processus politiques et juridiques (médiation, RCPCA, Cour pénale spéciale) en cours, ainsi que sur les techniques de plaidoyer, de médiation et de négociation, l'analyse des conflits, le leadership, le genre et la masculinité. 3. Appuyer la création d'un cadre pour la communauté de pratique, en établissant ses termes de référence et la fréquence de ses rencontres, un	Indicateur de résultat 2.1.1 Existence d'une communauté de pratique de médiateurs internes au niveau intermédiaire Niveau de référence : Une telle communauté n'existe pas à présent. Cible : • 15-20 personnes de divers horizons sont identifiées et volontaires pour faire partie de la communauté de pratique • Au moins 30 pourcent des membres sont des femmes, et au moins 30 pourcent ont moins de 40 ans	Termes de référence de la communauté de pratique ; Expression (écrite) de volonté par chaque membre.			x	x					La communauté de pratique sera appuyée par le chargé du projet (CTP). Le CTP assurera les liens entre la Communauté de pratique, le « Senior Mediation Advisor » et le comité directeur du projet. En assurant ce lien, la communauté de pratique serait intégrée dans le cadre plus globale de la médiation
		Indicateur de résultat 2.1.2 Application pratique par les médiateurs de leur apprentissage Niveau de référence : Pas de cas d'application pratique Cible : - Des équipes mixtes de 3-4 médiateurs démontrent leurs capacités par l'application sur un cas concret, en veillant en particulier à l'aspect genre	Evaluation par les facilitateurs de la formation et l'équipe du projet									

	système de reportage et les mécanismes de transmissions des bonnes pratiques et recommandations aux instances gouvernementales et au grand public	Indicateurs de résultat 2.1.3 Existence d'un rapport semestriel ; émissions radios sur les médiateurs internes Niveau de référence : '0 Cible : - 3 rapports semestriels produits et soumis aux autorités - 3 émissions radios diffusées	Rapports ; Emissions radios				x	x	x	x	x	

Description du résultat 3 : **La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.**		Indicateur de résultat 3 a Niveau de sensibilisation du public sur les accords de paix et le dialogue Niveau de référence : Niveau d'information à établir à travers une enquête de base Cible : La population cible indique un niveau d'information améliorée de 30 pour cent. Indicateur de résultat 3 b % de personnes qui estiment que le dialogue politique est inclusif. Niveau de référence : Niveau d'information à établir à travers une enquête de base Cible : Au moins 30 % indique que le dialogue est inclusif	Rapport sur la perception de la population vis-à-vis du niveau d'information sur processus de paix.			x					x	
	Produit 3.1. Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées Activités : 1. Appuyer la cellule de communication de la Présidence dans l'élaboration de lignes directrices de communication liées à la médiation, au dialogue et à la paix 2. Soutenir la cellule de communication de la Présidence dans l'établissement d'un mécanisme de coordination de la communication en matière de médiation, dialogue et paix 3. Former la cellule de communication de la Présidence, et les chargés de communication du Ministre Conseiller DDR/SSR/RN et des Ministères du Plan, des Affaires Sociales et de la Réconciliation, des Ministère de la	Indicateur du résultat 3.1.1 Existence de ligne directrices Niveau de référence : 'Pas de lignes directrices existantes Cible : Lignes directrices créés	Rapports du consultant				x					
		Indicateur du résultat 3.1.2 Nb de réunions du mécanisme de coordination Niveau de référence : 0 réunions du mécanisme de coordination Cible : 1 réunion par mois du mécanisme	Rapports du consultant				x	x	x	x	x	

	Sécurité et de la Justice à la communication sensible aux conflits ; 4. Appuyer la diffusion de messages communs sur la médiation, le dialogue et la paix par toute l'administration publique	Indicateur du résultat 3.1.3 Instances de communication sensible aux conflits Niveau de référence : Analyse de la communication existante et de sa sensibilité aux conflits à établir Cible : La sensibilité aux conflits de la communication est augmentée	Analyse du consultant, éventuellement analyse externe				x	x	x	x	x	
		Indicateur du résultat 3.1.4 Nb de messages diffusés Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence Cible : 2 messages communs par mois par au moins deux différents Ministères/Départements	Analyse du consultant, éventuellement analyse externe					x	x	x	x	
	Produit 3.2. Le rôle de la société civile et des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée Activités : 1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau interne 2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et de réconciliation	Indicateur du résultat 3.2.1 Nb de messages diffusés Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence Cible : 8 programmes diffusés	Programme de diffusion des activités sur la médiation					x	x	x	x	
		Indicateur du résultat 3.2.2. Nb de personnes atteintes par la distribution des messages Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence Cible : 3000 personnes	Photos, rapports des réunions organisés, listes de présence					x	x	x	x	